



# ASCE

## Section Tir

N° d'agrément ASCE 16048926 du 26 août 1921 - N° d'affiliation à la Fédération Française de tir 10 75 118 - N° d'agrément jeunesse et sport : 11 550 du 15 juin 1951

Notre club de tir est une des composantes de l'Association Sportive des Cheminots de l'Est (A.S.C.E.). Le club, créé dans les années 1950 par des cheminots, est affilié à la Fédération Française de Tir.

Nous sommes ouverts à tous (Personnel SNCF (actifs et retraités) et ayants droits ou non) et tenons à la disposition de nos adhérents un stand de tir sur le site de la gare de Paris-Est, pour la pratique du tir au pistolet ou revolver à 25 mètres avec la possibilité de pratiquer le tir à air comprimé (carabine et pistolet) à 10 mètres

Nous proposons le prêt gratuit des armes. Les munitions et les cartons sont à la charge des adhérents.

Pour nous rejoindre, rien de plus simple. Il suffit d'adresser une demande écrite en ce sens au Président accompagnée des pièces suivantes :

1. Un certificat médical indiquant qu'il n'existe pas de contre-indication à pratiquer le tir sportif,
2. Photocopie recto et verso de la carte nationale d'identité,
3. Deux photos d'identité récentes
4. Un chèque du montant de la cotisation annuelle (voir tableau ci-dessous).
5. Une autorisation parentale dans le cas d'un mineur.

Les demandes d'adhésion sont examinées tous les trimestres par le comité de Direction. La saison sportive commence le 1<sup>er</sup> septembre pour finir le 31 août.

Le tir est un sport qui demande une grande rigueur et un respect impératif des consignes de sécurité qui sont affichées dans le stand. Notre club ne tolère aucun comportement dangereux et tout manquement à cette règle pourra être sanctionné par un renvoi immédiat du club, les sommes versées nous restant acquises dans tous les cas. Fort de ce principe, aucun incident n'a jamais été à déplorer depuis l'existence du club.

Pour la saison 2011 / 2012, nos tarifs sont les suivants (ces tarifs s'entendent tout compris, cotisation FFT, assurance, cotisation du club et frais de dossier)

Catégorie	Licence FFTir	Cotis ASCE (*)		TOTAL	
		SNCF	Non SNCF	SNCF	Non SNCF
Dames et Seniors	58,00 €	42,00 €	64,00 €	100,00 €	122,00 €
Juniors	35,00 €	33,00 €	43,00 €	68,00 €	78,00 €
Jeunes	26,00 €	22,00 €	24,00 €	48,00 €	50,00 €
Droit d'entrée : 20,00 € la 1 <sup>ère</sup> année					

## BULLETIN D'ADHESION

Pour la saison 2011/2012, nos tarifs sont les suivants (ces tarifs s'entendent tout compris, cotisation FFT, assurance, cotisation du club et frais de dossier)

Ces tarifs comprennent :

- La licence F.F.T. et l'assurance MNS
- La cotisation annuelle de la société
- L'adhésion au comité départemental
- La cotisation annuelle à la ligue Ile de France
- Les frais de dossier (première année uniquement)

Veillez nous retourner, après l'avoir complétée, la demande suivante

Je soussigné (Nom et Prénom) .....

Adresse : .....

Demande mon adhésion à la section Tir de l'Association Sportive des Cheminots de l'Est (A. S. C. E.)

Catégorie	Licence FFTir	Cotis ASCE (*)		TOTAL	
		SNCF	Non SNCF	SNCF	Non SNCF
Dames et Seniors	58,00 €	42,00 €	64,00 €	100,00 €	122,00 €
Juniors	35,00 €	33,00 €	43,00 €	68,00 €	78,00 €
Jeunes	26,00 €	22,00 €	24,00 €	48,00 €	50,00 €
Droit d'entrée : 20,00 € la 1 <sup>ère</sup> année					

**Pour les agents SNCF en activité ou retraité, conjoint (\*), enfants (\*)**

N° de CP ..... N° de la carte de circulation : .....

Fonction : .....Etablissement : .....

Centre de tri .....Nationalité : .....

(\*) donner les renseignements concernant l'agent

*Dans le cas de l'adhésion d'un mineur, joindre obligatoirement une autorisation parentale. Pour les détenteurs d'armes à titre sportif, joindre une photocopie de la détention.*

Ci-joint Chèque de .....euros à l'ordre de l'ASCE - Section Tir

- Photocopie de la carte d'identité recto verso,
- Certificat médical indiquant qu'il n'y a pas de contre indication à pratiquer le tir sportif (obligatoire),
- 2 photos d'identité,
- autorisation parentale le cas échéant.

Je m'engage à respecter les statuts et règlement en vigueur au sein de l'ASCE-Section Tir.

Date et signature

Votre licence sera mise à disposition à l'espace Bernard Simonnot (Stand 25 mètres) de la gare de l'Est. Si vous souhaitez la recevoir à domicile merci de bien vouloir joindre une enveloppe timbrée avec vos nom et adresse.

Adressez votre demande au Secrétariat : ASCE - Section Tir

Jacqueline AVRILLIER 2, rue des roitelets Boîte 62 93330 NEUILLY-sur-MARNE ☎ 01.43.08.33.65